Décision 04-D-63 du 30 novembre 2004

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des activités annexes des stationsservice

Posted on: 20 décembre 2004 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Ministre de l'Economie, des Finances et de

l'Industrie

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s)

concernée(s)

Carmag, Elf, Argédis, Total, EDA, Soficar, Sügro, Safaa, Necta Vending Solution SpA,

Shell,

Lire

le texte intégral de la décision 73.16 Ko